



Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT



De notre envoyé spécial

DÉCOUVERTE DE BELGRADE

Dans l'avion qui survole les Alpes autrichiennes, on vous distribue des formules à remplir en deux exemplaires. La douane yougoslave s'intéresse à vous à des centaines de kilomètres de son territoire. On se dit : c'est du sérieux ! Il faut décrire vos objets ; faire le compte minutieux de votre argent.

Puis on arrive à l'aéroport dans la nuit qui, à Belgrade, commence à partir de 18 heures déjà. C'est beau ; tout neuf, avec un luxe plein de goût. Inauguré au mois de mai, en prévision des championnats d'Europe d'athlétisme.

Peu de paroles, mais beaucoup de sourires. On aime autant ça. Les formules remplies dans l'avion avec la minutie des gens qui ne veulent pas d'ennuis ; les formules, ce reflet de notre conscience, sont jetées en tas sous la table. Elles n'intéressent personne. Les valises sont alignées et les voyageurs conduits du geste dans une immense salle d'attente. On ne sait pas ce qui va se passer. On attend : il vaut mieux s'y habituer dès le début. Attendre est une occupation enrichissante en Yougoslavie. Peut-être serait-il bon d'avertir l'employé de la douane que la valise est fermée à double clé. Après tout...

Par étapes successives, on se trouve finalement devant l'entrée, face à un immense autocar. Rassemblement aux ordres d'un petit moustachu à profil en lame de couteau. Attente. Le moustachu confie le destin du groupe à un collègue. Nouveau rassemblement.

Personne ne sait ce qui va se passer. Les Yougoslaves non plus d'ailleurs. On est rassuré. Des journalistes qui ont déjà vu l'autre face de la terre, s'interrogent avec un rien d'inquiétude. Pourtant, rien n'est inquiétant. Les bagages ? Ah oui, il y a les bagages. On ne va pourtant pas nous les apporter à l'hôtel. Retour à l'office de douane : l'employé a disparu et un portefaix de la JAT est en train de les entasser sur une charrette. En partance pour Moscou ? Il paraît tout soulagé de leur trouver un propriétaire. Une heure après notre atterrissage,

l'autocar se met en marche sur une route cahoteuse. Au loin, Belgrade brille dans la nuit.

C'est d'abord Novi Beograd qui se bâtit actuellement en hauteur. Les maisons ont toutes au moins 15 étages : une ville nouvelle (Novi = nouveau) surgit là de terrains vagues sans limites.

Pas encore Belgrade nous dit dans un allemand parfait un pilote de la JAT, passager clandestin de notre mystérieux convoi muet. Il faut franchir la Sava : nous la franchissons pour pénétrer dans cette ville de près d'un million d'habitants. Le gouvernement s'est fait ériger un gratte-ciel qui jette dans la nuit une colonne de lumière. Tout neuf : comme l'aéroport ; comme Novi Beograd.

En Bernard-hermite bien intentionné à son égard, le parti communiste a établi son siège dans le palais de l'ancien régime. Mais la masse de cet édifice est encore dépassée par celle de la centrale des syndicats, tout près.

Le pilote de la JAT connaît son histoire sur le bout du pouce. Et puisqu'il est très sympathique, nous lui en sommes doublement reconnaissants.

Parce que notre alphabet n'a pas cours dans ce pays : impossible de lire une seule inscription qui puisse éveiller une image quelconque dans l'esprit. La notation qui nous a été peu encourageante, mais le langage des sourires et des gestes est universel. Heureusement.

A Belgrade, avec un peu d'allemand, un peu de français, un peu d'anglais, on comprend rapidement qu'il faut attendre. Revenez dans deux heures ; revenez-après-midi ; revenez demain. On revient et l'on attend encore. Les Yougoslaves semblent prendre la vie du bon côté. Surtout celle des étrangers qui ont la mauvaise habitude de vivre rapidement. Mais tout finit cependant par s'arranger. Le monde est merveilleusement organisé.

Il y a six mois que vous avez réservé votre chambre et vous en possédez des confirmations plein les mains.

Mais vous ne figurez sur aucune des listes de réservation. Alors, on vous attribue une chambre au hasard, au douzième étage d'un immeuble batissant neuf, au centre de la ville. Cependant, cette chambre est déjà occupée par un journaliste tchécoslovaque. Evidemment, ça ne va pas. On monte d'un étage ; descend de deux ; remonte quatre. Comme à une loterie : il ne s'agit que de tirer le bon numéro.

Communisme ou pas, les gens semblent heureux. Les biens de consommation, les vêtements, les chaussures sont extrêmement bon marché. Bien que les prix aient été majorés à l'occasion de ces championnats d'Europe dont le pays se promet une jolie affaire, on obtient n'importe quoi pour une bouchée de pain.

A part les articles de luxe, bien entendu, qu'achètent surtout les étrangers.

Cependant, on sent à de multiples détails que l'Etat a besoin d'argent et qu'il fait tout ce qu'il peut pour s'en procurer. Il faut changer votre argent sur place : les 1500 dinars qu'on vous accorde à votre entrée ne valent que 9.50 francs. Mais, un fait est curieux : si vous avez eu la bonne idée de vous munir de dollars, le change est plus favorable à Belgrade qu'en Suisse.

Dans cette ville entre deux régimes, entre deux âges pourrait-on dire, la race du gagne-petit est très vivace. A chaque coin de rue, on vous cire vos chaussures avec la conscience des artisans d'autrefois. Est-ce le passé ou l'avenir ?

Représentent-ils le passé ou l'avenir ces hommes roides près de leur bascule, à même le trottoir, et qui attendent patiemment que quelqu'un ait quelque chose à peser. Sont-ils des demeures ou des précurseurs ? Les Yougoslaves ne se sont peut-être jamais posé la question. Alors ? Le coiffeur est un artiste à sa manière ; mais une exception aussi. En moins d'un quart d'heure, il vous fait la plus belle barbe du monde pour l'équivalent de 60 centimes, tout pourboire

compris. Sa boutique est modeste et il n'a qu'un seul employé : il sait pourquoi. Les petites entreprises ne sont pas établies.

Remarquable et étonnant à la fois : il est plus facile de se faire entendre en français qu'en allemand et l'employé des PTT qui règne sur ce petit monde féminin affecté au service des téléscripteurs vous situe immédiatement Sion à proximité de Lausanne. Ce qui est exact à l'échelle de l'Europe et même à l'échelle de la Yougoslavie. Que répondriez-vous si on vous demandait de situer Stetozarevo ?

Guy CURDY.

A NOUVEAU
notre délicieux
**Civet de chevreuil
maison**

LE SPECIALISTE



RUE DES VERGERS

Ø 2 38 63

Magasin fermé le lundi après-midi

En marge de l'affaire thalidomide

De graves malformations visibles dès la naissance

L'affaire de la thalidomide a pu être justement qualifiée par un savant allemand du drame le plus grave dans l'histoire de la médecine : elle l'est par les souffrances infligées aux enfants qui survivront — on évalue le nombre des enfants anormaux à 10.000 —, par la douleur des parents et les incidences juridiques et morales comme la fâcheuse affaire Finkbine ou le drame de l'euthanasie qui s'est déroulé en Belgique.

En face de ce redoutable problème, de futures mères se posent tout naturellement le problème : mon enfant peut-il être atteint de malformations congénitales ? Accoucherai-je par malheur d'un monstre ?

Il faut les rassurer tout de suite ; quand n'intervient pas un facteur aussi grave et aussi exceptionnel

qu'un médicament à l'emploi mal contrôlé, le fait est rare, très rare. On ne compte guère plus, en temps normal, d'une naissance monstrueuse pour 200 mille accouchements.

On peut mesurer l'effroi des gynécologues et généticiens quand, à la suite de l'absorption de la thalidomide, en début de gestation, ce taux s'était abaissé à 1 pour 200 dans les cliniques de Hambourg !

La santé des géniteurs immédiats et des ascendants ne paraît pas avoir de conséquences directes sur les malformations à la naissance, comme on le croyait autrefois : il est certain que l'alcoolisme chronique ou la syphilis sont des causes de débilité et souvent de maladie chez le nouveau-né, mais pas de malformation à la naissance.

Par contre, on a pu constater que deux phénomènes peuvent dangereusement agir sur le fœtus.

1) L'exposition aux rayons X : il faut éviter autant que possible d'exposer une femme enceinte aux rayons X. L'éminent biologiste Jean Rostand prétend d'ailleurs que la médecine abuse des radioscopies et radiographies qui joueraient selon lui un rôle néfaste sur les « gènes », les cellules de la génération.

2) Quelques maladies infectieuses (la plupart rares par bonheur) au début de la vie intra-utérine peuvent avoir une influence très pernicieuse sur le développement de l'embryon. C'est ainsi que la rubéole survenant au cours des trois premiers mois de l'œcil, des oreilles et du cœur. On autorise parfois alors l'avortement dans certains pays.

Ajoutons que si certaines monstruosité sont irréparables, comme la phocomélie (produite par la thalidomide) dans laquelle les mains et les pieds semblent s'insérer directement sur le tronc, certaines malformations peuvent être aujourd'hui traitées par la chirurgie et n'impliquent aucune infirmité future pour le nouveau-né : parmi celles-ci notons l'atrésie anale (absence d'orifice anale) qui s'opère fort bien lorsqu'on s'en aperçoit à temps, ainsi que divers types de malformations du tube digestif ou d'occlusions intestinales qui peuvent recevoir un traitement chirurgical efficace.

L'affaire de la thalidomide, qui a causé de tels malheurs, a présenté au moins l'avantage d'attirer l'attention du monde savant et du public sur le danger qui implique l'abus des médicaments, cette folie de notre époque-médicaments.

C'est une vérité, depuis longtemps banale pour les gynécologues, qu'on doit prescrire le moins possible de médicaments sédatifs et tranquillisants, aux femmes enceintes : le drame actuel l'a amplement confirmé.

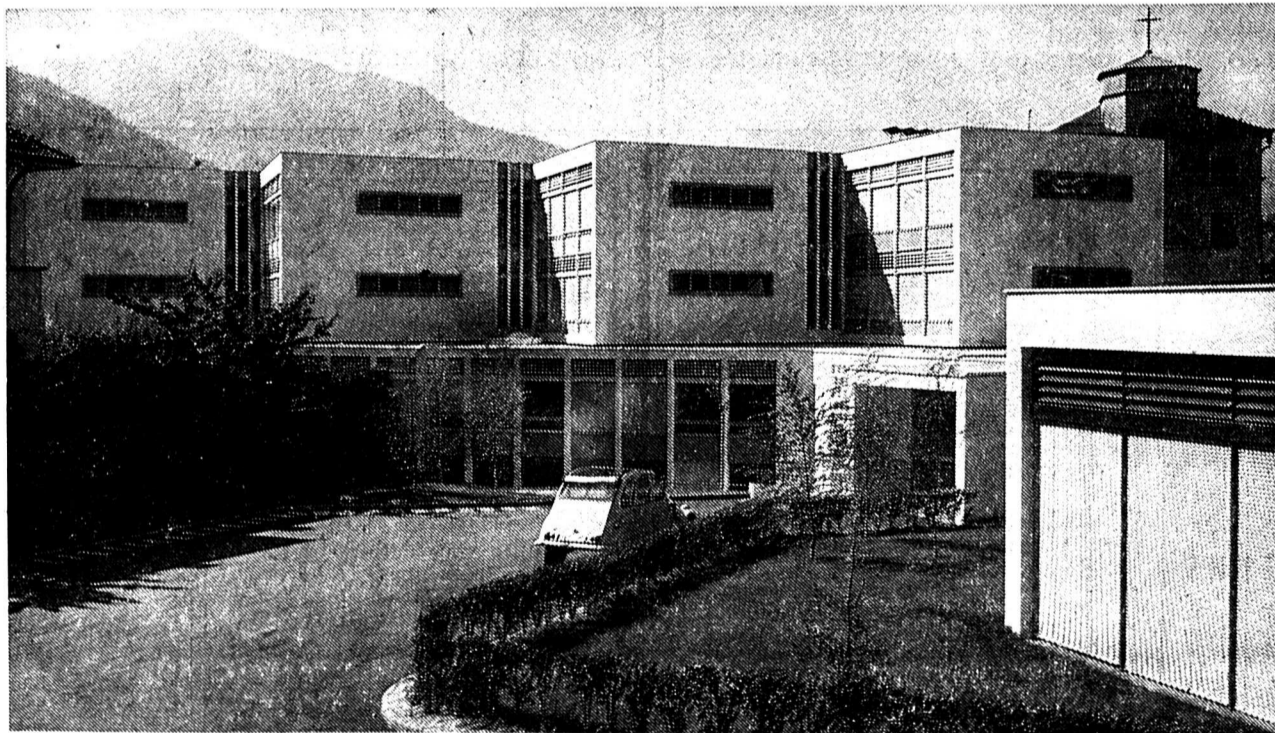
Ajoutons qu'une grossesse n'est pas une maladie et qu'il est de première importance de maintenir la femme enceinte dans un état de calme, de gaieté, de confiance, et pour tout dire de vie normale, qui aura le plus heureux effet sur son accouchement.

Yvette Matthey

Belle réalisation valaisanne

L'Ecole industrielle

(Photo Schmid)



Quelque peu surpris par la forme architecturale des bâtiments de la nouvelle école industrielle de Sion, j'ai demandé à M. Pierre Schmid, architecte EPL et SIA, auteur de cette œuvre, ce qui l'avait guidé dans le choix des formes et des aménagements.

Installé devant une maquette du quartier, j'écoute mon interlocuteur. — La première chose dont j'ai dû tenir compte dans l'établissement des plans, c'est la forme du terrain mis à notre disposition par la commune de Sion.

Ensuite, j'ai cherché à réaliser une construction donnant une impression de légèreté, ceci en opposition avec la lourdeur du bâtiment de l'école primaire des garçons. J'ai pensé qu'il fallait absolument alléger la silhouette générale du quartier.

— Pourquoi avez-vous conçu cette construction sous la forme d'une scie ? — Premièrement, pour la rendre encore plus légère à l'œil. Secondement, cette forme de construction a permis d'orienter le mieux possible les salles de classes qui sont ainsi tournées de l'ouest au sud pour certaines et de l'est au sud pour les autres. Cette manière de faire permet ainsi d'emmagasiner le maximum de lumière.

Enfin, il fallait aussi penser qu'il était désagréable pour une classe de plonger dans une autre pour voir ce qui s'y passe. Ce système de construction élimine justement ce malaise.

— Qu'est-ce qui a guidé le style intérieur ?

— Actuellement, le système des grands couloirs est désuet et se fait de moins en moins.

A Sion, chaque groupe de classes situé à l'étage, est relié au rez-de-chaussée par un escalier intérieur, ce qui laisse toute l'autonomie au groupe, sans cependant le séparer complètement des autres. Concernant les coupoles que vous avez vues sur le toit, elles sont destinées à apporter de la lumière dans les classes qui en manqueraient un peu, ceci afin d'éviter que les élèves ne se fatiguent par trop la vue.

— Comment sont disposées les salles du bâtiment ?

— A l'étage, nous avons logé les classes dites normales. Au rez-de-chaussée, les classes spéciales et, dans le fond du bâtiment, les classes bruyantes où seront travaillés le métal et le bois. Si nous avons construit les bâtiments avec peu d'étages, c'est parce que, sauf dans les universités, il est préférable que les élèves aient le moins possible d'escaliers à gravir pour se rendre dans les salles de classe. D'autre part, l'installation de lift dans les écoles est impensable pour les raisons qu'on devine.

— Avez-vous rencontré de l'opposition à la suite de cette construction pour le moins nouvelle en Valais ?

— A proprement parler, nous n'avons pas rencontré d'opposition au départ, et maintenant que le tout est terminé, la population se rend compte

qu'elle cadre avec le paysage. Il faut dire aussi que ce projet, lorsqu'il fut présenté aux délégués des 14 communes intéressées, rencontra l'unanimité au contraire des autres qui avaient tous leurs détracteurs.

— Existait-il d'autres constructions de ce genre en Suisse ?

— A ma connaissance, je ne crois pas. Du reste, cette réalisation intéressera énormément de spécialistes étrangers au canton.

Voilà quelque chose qui fait plaisir à entendre. Notre canton, qu'on prend trop souvent, à tort, pour un pays arriéré, une fois de plus, grâce à ses autorités, fait preuve de modernisme.

Que les auteurs et réalisateurs de cette construction en soit remerciés et félicités.

Pieranc.

(Voir nos pages spéciales à l'intérieur)



Fiat - quatre lettres, symbole d'une perfection technique universellement renommée.

Acheter une Fiat, ce n'est pas seulement acquérir «une» voiture, c'est bénéficier d'une expérience technique incomparable.

Un exemple: la Fiat 2300

12/117 CV - 160 km/h, freins à disques sur les quatre roues, généreux aménagement de luxe, phares jumelés, ventilateur électro-magnétique, sur demande: overdrive et toit ouvrant.

Prix: Fr. 12 950.- (avec moteur 1800, 6 cylindres, phares simples, Fr. 11 150.-) Les ceintures de sûreté font partie de l'équipement standard pour le marché suisse.

fiat un nom sûr

SION : Mario Gagliardi, Garage du Rhône, 35, av. de Tourbillon - Tél. (027) 2 38 48 — MONTHEY : Armand Galla, 7, av. du Simplon - Tél. (025) 4 22 81 — SIERRE : Alain Revaz, Garage des 13 Etoiles - Tél. (027) 5 02 72.

ARDON : Garage R. Lugon — BRIGUE : O. Heldner, Garage Central — FULLY : M. Nicolier, Garage du Pont — MARTIGNY : A. Galla, Garage City — ORSIERES : Garage L. Piatti — VERBIER : Garage A. May.

Nous cherchons pour de suite ou date à convenir

1ère vendeuse

pour
ARTICLES MESSIEURS

Nous demandons personne qualifiée, capable d'effectuer les Achats et ayant de l'initiative.

Nous offrons bons gages, semaine de 5 jours, par rotation, Caisses Maladie et retraite.

Offres avec curriculum vitae et prétentions aux



SION

11e COMPTOIR DE MARTIGNY

Du 29 septembre au 7 octobre



Foire - Exposition des activités artisanales, agricoles, commerciales, industrielles et touristiques du Valais romand.

HOTEL DE VILLE
Exposition de peinture
Artistes genevois anciens et contemporains
Grande journée officielle et genevoise

Tir du Comptoir
Rallye automobile du vin
Tournoi international de pétanque
Marchés-concours
Exposition et vente de fleurs
Semaine du cinéma
Dégustation des produits du pays: vin - raclette - viande séchée
Défilé de mode
Séances et conférences
114 stands

Pavillon de l'Office national suisse du tourisme

Place à l'année

MANŒUVRES

seraient engagés par la Fabrique Emballages DUBOULE S.A. à Charrat Tél. (026) 6 32 75

S.I. les Reinettes S.A.

A louer à Platta Sion

appartements

de 2½ et 3½ pièces
pour le 1er novembre 1962

appartements

de 2½, 3½ et 4½ pièces
pour la fin 1962.

Veillez vous adresser à l'Agence Immobilière Robert Sprenger, 29, Rue de Prati-fori, Sion - Tél. (027) 2 41 21

Mesdames... Votre Coiffeur :



« SALON EDOUARD »

Rue de l'Eglise
SION -
Tél. 2 21 32
E. BLANC

Cherchons à acheter, en ville de Sion

bâtiment

neuf ou ancien.

Ecrire sous chiffre P 13258 S à Publicitas Sion.

Propriétaires - Encaveurs

AVANT LES VENDANGES

Remise en état de la futaille avec les produits de nettoyage et d'entretien, désinfectants, peinture et vernis de la

Droguerie A. Jordan - Sion

Sommet de la rue du Rhône

La Fabrique de Câbles électriques à Cortaillod cherche : OUVRIERS QUALIFIES OU SPECIALISES

aimant une vie active et un travail indépendant, pour être formés comme :

MONTEURS DE CABLES

Places stables et bien rémunérées, Caisse de retraite, Connaissance de deux langues nationales désirée.

Les offres manuscrites, avec photo, prétentions de salaire et curriculum vitae sont à adresser à la Fabrique de Câbles électriques à Cortaillod/NE.

A vendre

villa jumelée

à construire à Sion, quartier Ouest. Disposition au gré de l'acquéreur.

Ecrire sous chiffre P 13264 S à Publicitas Sion.

A vendre pour Fr. 1000.-

camion Ford

modèle 1947
6 pneus et batterie en très bon état.

Tél. 2 18 87 Sion.

On cherche de suite GENTILLE

SOMMELIERE

pour café de montagne dans village en plein développement.
Bon gain. Nourrie, logée, blanchie.

Téléphoner au No (027) 4 82 68.

COMPTOIR MARTIGNY

STAND 50 Langel

HORLOGERIE

L'ancienne fabrique de meubles WIDMANN FRERES Sommet du Grand-Pont à Sion; reprise par ARMAND GOY propriétaire des grands magasins ART & HABITATION, doit être évacuée très prochainement en vue de démolition; il y est procédé à une vente de liquidation partielle autorisée du 15 septembre au 15 novembre 1962.

MEUBLES

LIQUIDATION PARTIELLE

PRIX DE DEMOLITION

IMPORTANTES RABAIS

10 à 50 %

MARCHANDISES DE TOUTE 1ère QUALITE

A ENLEVER

52 chambres à coucher
65 salles à manger
78 salons

IMPORTANT LOT SACRIFIE

de tissus d'ameublement et de décoration, vitrages au mètre et en coupons, tapis laine à boucles, entourages de lits, jetées, couvre-lits, duvets, oreillers.

A DEBARRASSER

buffets, meubles combinés, armoires, entourages divans, lits, matelas, sommiers, commodes, tables de chevet, fauteuils, canapés, buffets de cuisine, lits à étage, tables, chaises, meubles divers. Nombreuses occasions.

STYLE & RUSTIQUE A DES PRIX ENCORE JAMAIS VUS

salons Ls XV, Ls XVI, salles à manger Directoire, Empire, Regency. Important lot de meubles rustiques en plein bois. Chaises, tables. Objets de décoration. Reproductions de tableaux anciens, toiles authentiques. Miroirs, bronzes, faïences, cuivres, porcelaines anciennes.

**ARMAND GOY ENSEMBLIER DÉCORATEUR SUCCESSEUR DE :
WIDMANN FRÈRES FABRIQUE DE MEUBLES SOMMET Gd PONT SION**

TEL. (027) 210 26

A VENDRE

Citroën
Cabrio-Limous. 2 CV de 1955 à 1959
Citroën
Fourgonnette 2 CV 1960, peu roulée
Citroën
DS-19 1960, Limous., 5 pl.
Renault Dauphine
1962, Limous., 5 pl. neuve
Peugeot 403
1956, Limous., toit ouvrant, 5 pl.
Dyna-Panhard
PL-17 Tigre 1961, Limous., 5 pl.
Ford Taunus
17 M spéc. 1960, Limous., 5 pl.
Opel Olympia-Record
1954, Cabriolet, 4-5 pl.
Opel Record Ascona
1956, Limousine, 4-5 pl.
Opel Capitaine
1954, Limousine, 5 pl.
Mercedes
190 Benzine, 1956/57, Limous., 5 pl.
Borgward Isabella
TS 1957, Limous., 4-5 pl.
Morris Minor
1955, Limous., 4 pl.
DKW 3-6
1956, Limous., 4-5 pl.
Fiat 1100
1956, Limous., 4-5 pl.
VW
1952, 1953, 1955, Limous., 5 pl.
Simca Stat. Wagon
1958, 4-5 pl./590 kg.
Ford Taunus Pic-Up
1955, Camionnette ch. ut. 2.150 kg.
Peugeot 403
Fourgon 1957, charge utile 1.400 kg.

Tous ces véhicules sont contrôlés par nous et prêts à l'expertise.

Garage Moderne

SION

Tél. (027) 217 30

SION

A vendre dans immeuble en construction, très bien situé, ensoleillement maximum, vue dégagée, tout confort

BEAUX APPARTEMENTS
de 1 - 2 - 3 - 4 - 5 pièces

BUREAUX

Surface à déterminer (400 m²)

MAGASINS ET LOCAUX

au gré des acheteurs (jusqu'à 1.000 m²)

Pour tous renseignements, s'adresser :

Agence Métrailler et Fournier, av. Ritz 22, Sion - Tél. (027) 244 71 ou Paul Proz, Architecte, Grand-Pont Sion - Tél. (027) 216 37

(envoi de prospectus sur demande).

Lisez

DU VALAIS »

la « FEUILLE D'AVIS

On cherche à louer à Sion

appartement

de 5 à 6 pièces, éventuellement villa.

Faire offres écrites sous chiffre P 13267 S à Publicitas Sion

AMETA?

Ameta une fois - Ameta toujours!
Un produit de la société d'utilisation de jus de fruits d'Oberaach.

CYRILLE BONVIN - SION - 216 48

A vendre ou à louer au centre de la ville de Sion

MAGASIN

500 m², entrepôt 500 m², dans immeuble à construire.

Ecrire sous chiffre P 13265 S à Publicitas Sion.

A vendre pour cause de double emploi

1 char à pneus

avec roues jumelées arrière, ridelles, supportant grosse charge, freins mécaniques. Convient parfaitement pour propriétaire de tracteur ou commerce de fruits. Prix avantageux.
Ecrire sous chiffre P 13213 S à Publicitas Sion.

ON DEMANDE

boiseurs et charpentiers

pour travaux de l'Autoroute région Lausanne.
Bons salaires et frais de déplacements. S'adresser à ENTREPRISES FRANEL & PASQUIER S.A., 45, Avenue de la Gare Lausanne - Tél. 23 58 12.

DKW Junior 1962

à vendre cause double emploi, comme neuve.

Tél. (027) 512 55.

A vendre à prix réduit

chariot à moteur

très solide.

Ecrire sous chiffre P 13210 S à Publicitas Sion.

La personne qui a oublié

un veston

au Tea-Room Richard à Sion est priée de venir le retirer en payant les frais.

A LAUSANNE

affaire sérieuse à remettre en

gérance libre

Couple travailleur trouverait situation hors ligne, avec possibilité de reprise du commerce.

Capital nécessaire Fr. 12.000.-

Ecrire sous chiffre 111 au bureau du Journal.

A vendre ou à louer au centre de la ville de Sion

HOTEL GARNI

dans immeuble à construire.

Ecrire sous chiffre P 13266 S à Publicitas Sion.

jeune fille

pour servir à la boulangerie et au Tea-Room.

Tél. 218 73.

On demande

sommelière

débutante acceptée, gain assuré Fr. 400.- par mois. De suite.

Café de Champlan
Tél. (027) 222 98.

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

A vendre

poussette

Wisa Gloria,

2 teintes, en parfait état, avec coussin et tablier.
Fr. 120.-.

Tél. (022) 472 96.

60 m³ de

GRUME CHENE

sont à vendre.

S'adresser chez MAX LENVERS, 12 route Tully, Thonon-les-Bains.

A vendre voiture

Vespa 400

1960 avec radio, bon état.
Fr. 1.000.-.

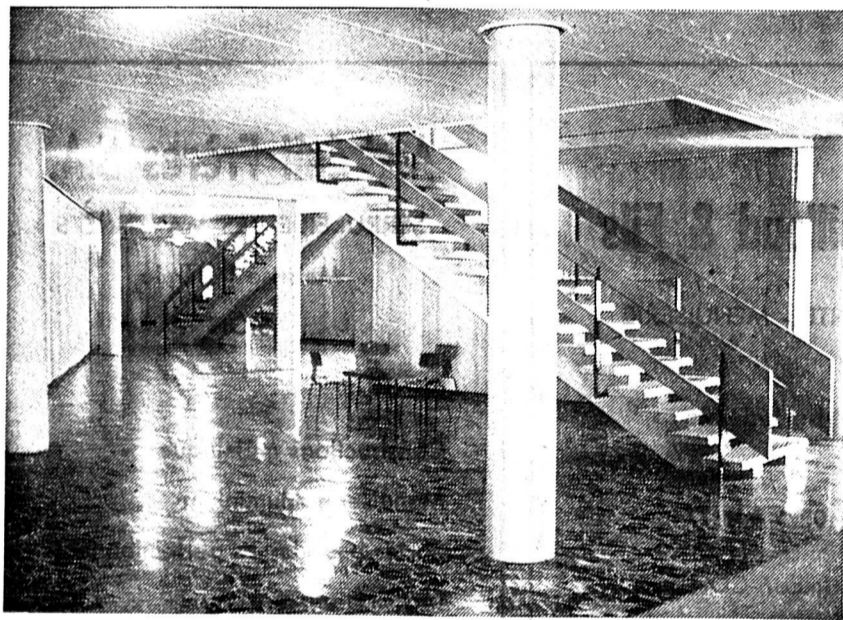
Tél. (027) 228 12 heures de bureau
M. Schwarz.

Feuille d'Avis : partout

Nouveau quartier, nouvelle paroisse et...



... nouvelle école



Le hall d'entrée.

Chacun de nous le sait, Sion s'agrandit à une allure vertigineuse. D'autre part, suivant le même rythme, les connaissances demandées à notre jeunesse actuelle, deviennent toujours plus étendues.

Fini le temps où le simple fait de terminer honorablement les classes primaires, pouvait suffire, après quelques années d'apprentissage, pour devenir un excellent ouvrier qui par la suite occupait un poste avec responsabilité.

Si le jeune homme qui sort de classe primaire, avec un excellent classement, entre en apprentissage, l'effectue normalement, le termine avec les notes requises pour obtenir son diplôme, il sera

certes sacré ouvrier.

Mais c'est tout. Toutes les portes qui pourraient lui permettre de gravir l'échelle dans sa vie professionnelle, se fermeront devant sa candidature.

Et ce n'est certes pas ses écoles miracles, qui en trois mois lui permettront de rattraper le temps perdu, et lui donneront le savoir qui lui manque.

Notre canton qui durant de très longues années s'était contenté de vivre sa vie, sans s'inquiéter de l'évolution qui se faisait ailleurs, s'est brusquement rendu compte du retard immense qu'il comptait dans la course de l'instruction sous toutes ses formes.

Par chance, les hommes qui

avaient en mains le pouvoir, au moment de cette constatation, réagirent immédiatement et vigoureusement.

Et c'est grâce à leur réaction, que depuis quelques années le Valais se hisse, lentement, mais sûrement au niveau des cantons dits d'avant-garde.

Une excellente réalisation que nous saluons avec plaisir, est la construction de l'école industrielle de Sion.

Financée en partie par l'apport des communes environnantes, cette école, qui a été construite selon les toutes dernières découvertes de la technique en matière de construction, se situe dans le quar-

(suite page 6)

MAÇONNERIE ET BETON ARME
CONSORTIUM D'ENTREPRISES

Liebhauser - Sion
Fardel & Rapillard - Sion
Luyet Lévy & Fils - Savièse

Gypserie - Peinture
Comby

MAITRISE + FEDERALE

ST-PIERRE DES CLAGES

Tél. (027) 4 71 65

La peinture des façades de l'établissement a été exécutée par la Maison

Michel Coudray

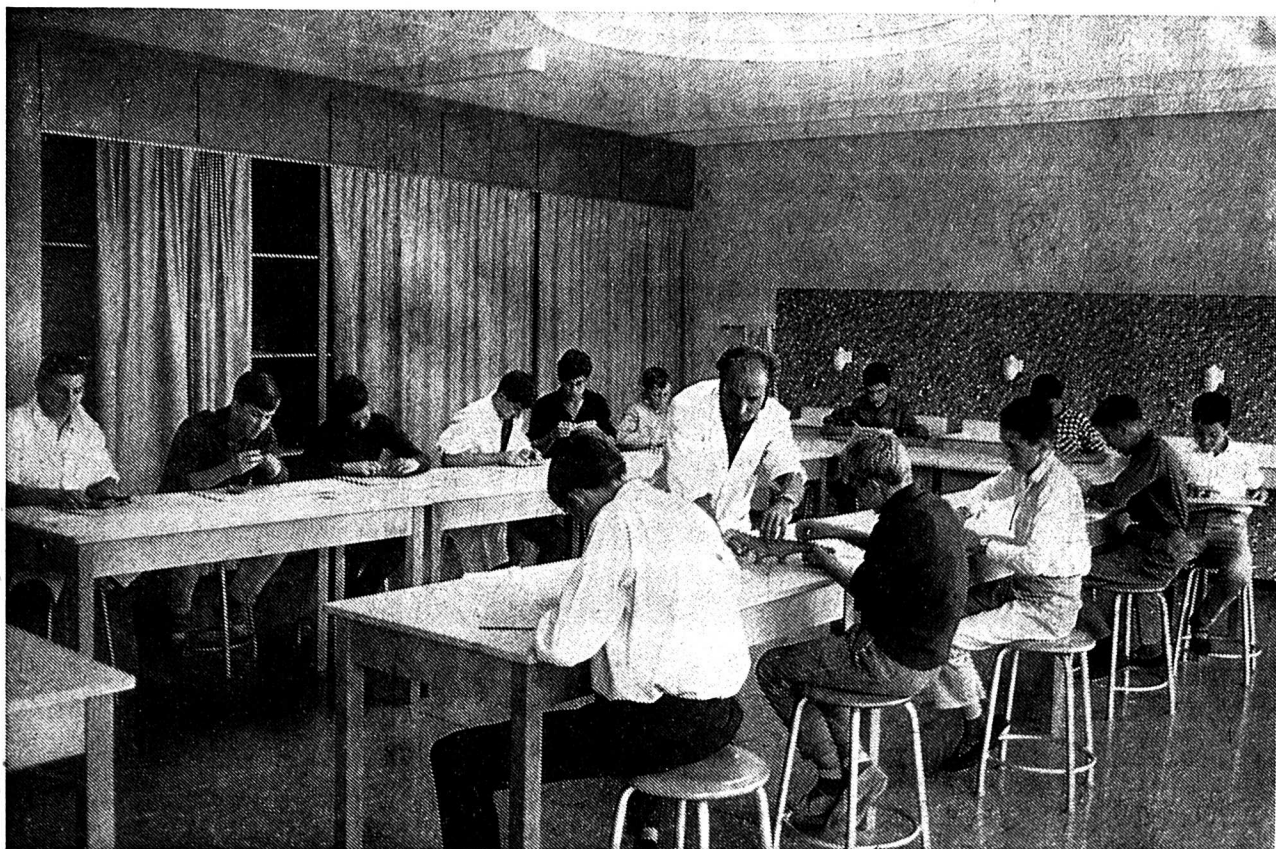
GYPSERIE - PEINTURE, VETROZ

Tél. (027) 4 71 65

Toutes les fenêtres bois-métal, ont été exécutées par la

Menuiserie
L. Fauchère, Bramois

Tél. (027) 2 13 86



Une vue sur une salle de classe de l'école d'application (celle de M. Pierre Haenni). Les élèves peuvent créer librement des moulages et céramiques dans de très bonnes conditions de lumière et d'équipement.

Finis le temps des petites fenêtres s'ouvrant sur une ruelle où le soleil ne pénètre que rarement.

Cette nouvelle école, modèle du genre, offrira aux élèves le maximum de lumière, de soleil et de confort.

Tout en leur donnant la possibilité de continuer les branches déjà apprises, on leur donne une formation de « bricoleur » qui jusqu'à maintenant faisait par trop défaut.

Ainsi, le jeune homme, qui termine son école, peut ou continuer ses études, ou alors entrer en apprentissage.

Quoiqu'il décide, il sera en mesure de le faire, et de le faire bien. Une autre particularité de cette nouvelle école, est d'alimenter elle-même ses élèves.

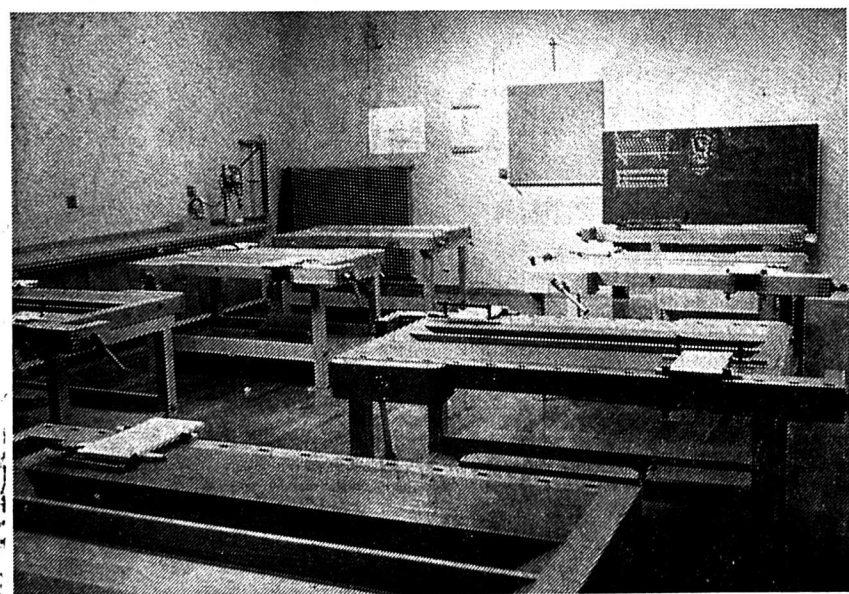
Une partie des jeunes gens fréquentant cette nouvelle école, pro-

Une des salles de classe, fort bien éclairée, avec un mobilier permettant aux élèves de travailler dans les meilleures conditions possibles. Ici la classe de dessin de M. Keusch.

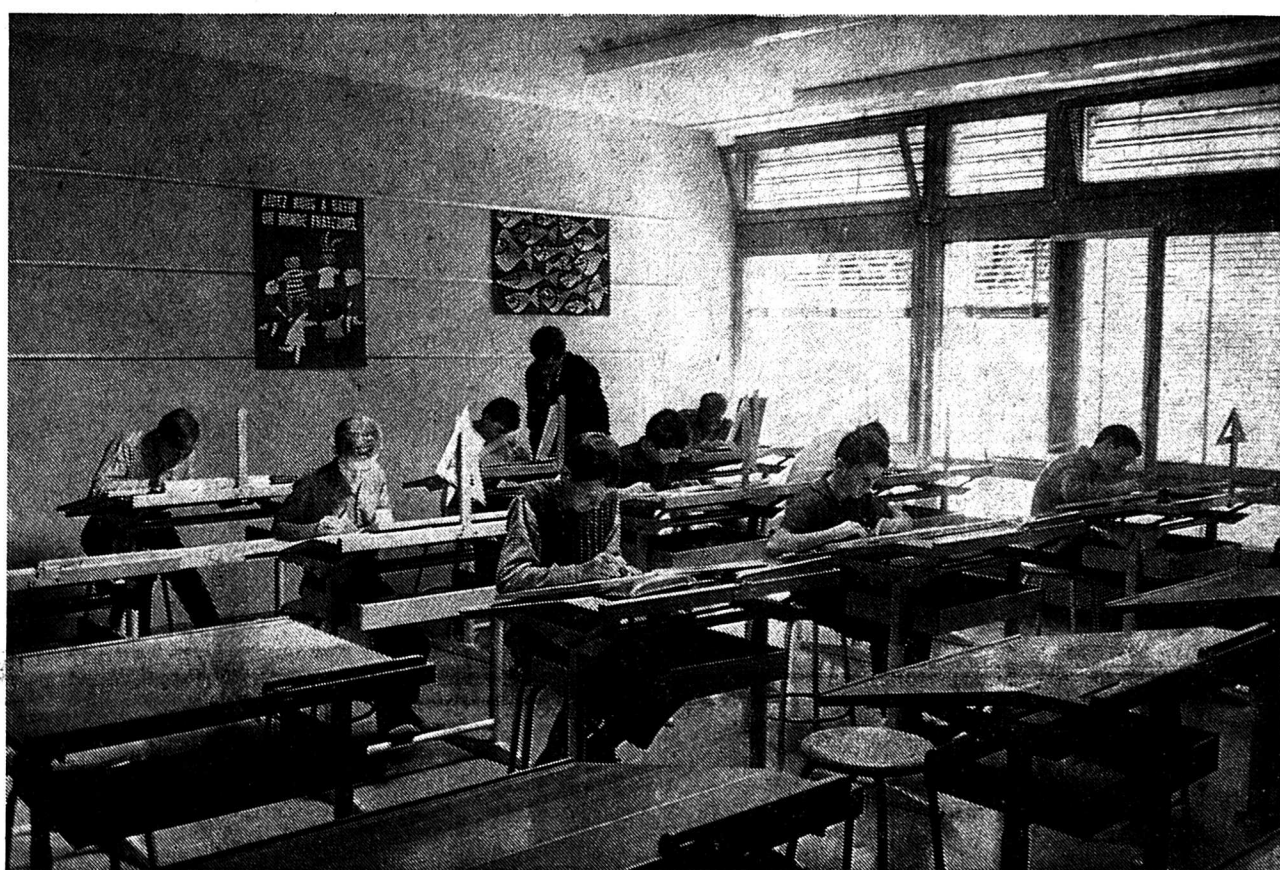
(suite page 7)

tier de l'Ouest, ce quartier qui, se développant à l'allure de la ville et du canton, a nécessité la création d'une nouvelle paroisse, celle de St-Guérin.

Incontestablement, cette nouvelle construction est bien dans le cadre de l'image que nous nous faisons du Valais moderne, du Valais des barrages.



Atelier de menuiserie.



ENTREPRISE DU BATIMENT ET GENIE CIVIL

Fournier & Métrailer & Cie

NENDAZ

Travaux de maçonnerie et béton armé, pour la construction de la halle de gymnastique, ainsi que des murs extérieurs.

M. Papilloud & Fils

CHARPENTE - MENUISERIE

Maîtrise fédérale

Tél. (027) 4 14 77

CHATEAUNEUF-CONTHEY

Andréoli Frères S.A.

SERRURERIE DES MAYENNETS

Maîtrise fédérale

SION

Constructions métalliques

Menuiserie Aluminium

Portes basculantes perfectionnées

Mobilier scolaire

Travaux d'art

Emile Schenker S.A.

FABRIQUE DE STORES

12bis, Place St-François
LAUSANNE

Tél. (021) 23 45 47

Francioli & Fils, Sion

ont exécuté

1. La Centrale
2. Les Cuisines
3. Les Installations Sanitaires

au bâtiment principal.



FRIGIDAIRE

GENERAL MOTORS

a équipé les installations frigorifiques du réfectoire et de la cuisine par son agent

RENE NICOLAS
SION

ETANCHEITE REVETEMENTS
ASPHALTAGE TOITURES
ISOLATION

Edouard Bonvin S.A.

SION

Bureau : Av. du Midi 12
Tél. (027) 2 48 54

Entreprise Joseph Métrailer

ASPHALTAGES
et LINOLEUMS S.A.
SION

Maison Buhlmann

Chauffages centraux
Brûleurs à mazout

SION

viennent de villages forts éloignés du centre. De ce fait, ils ne peuvent rentrer dîner à la maison.

Plutôt que de les laisser aller dans les restaurants, les responsables de l'instruction publique, ont décidé, avec raison, d'installer de magnifiques cuisines au sous-sol du bâtiment, et de donner la pension, contre paiement d'un montant dérisoire, aux élèves.

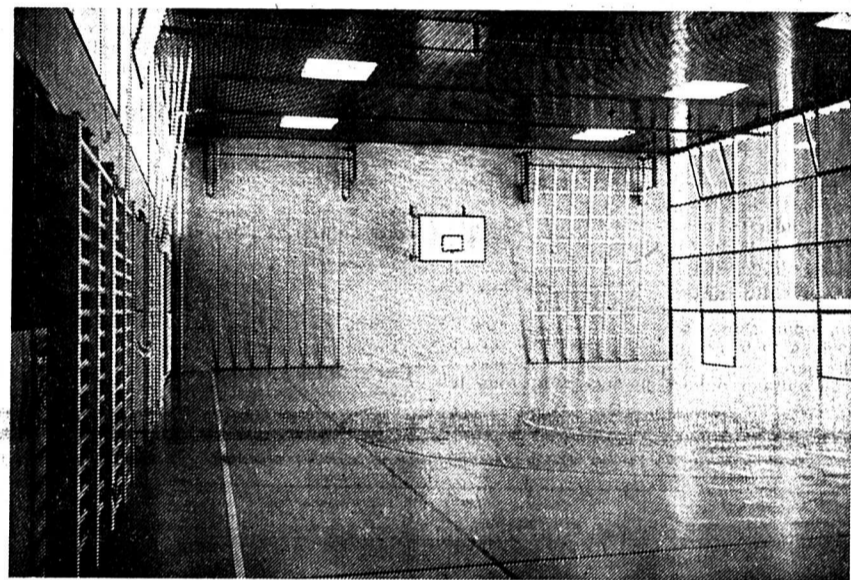
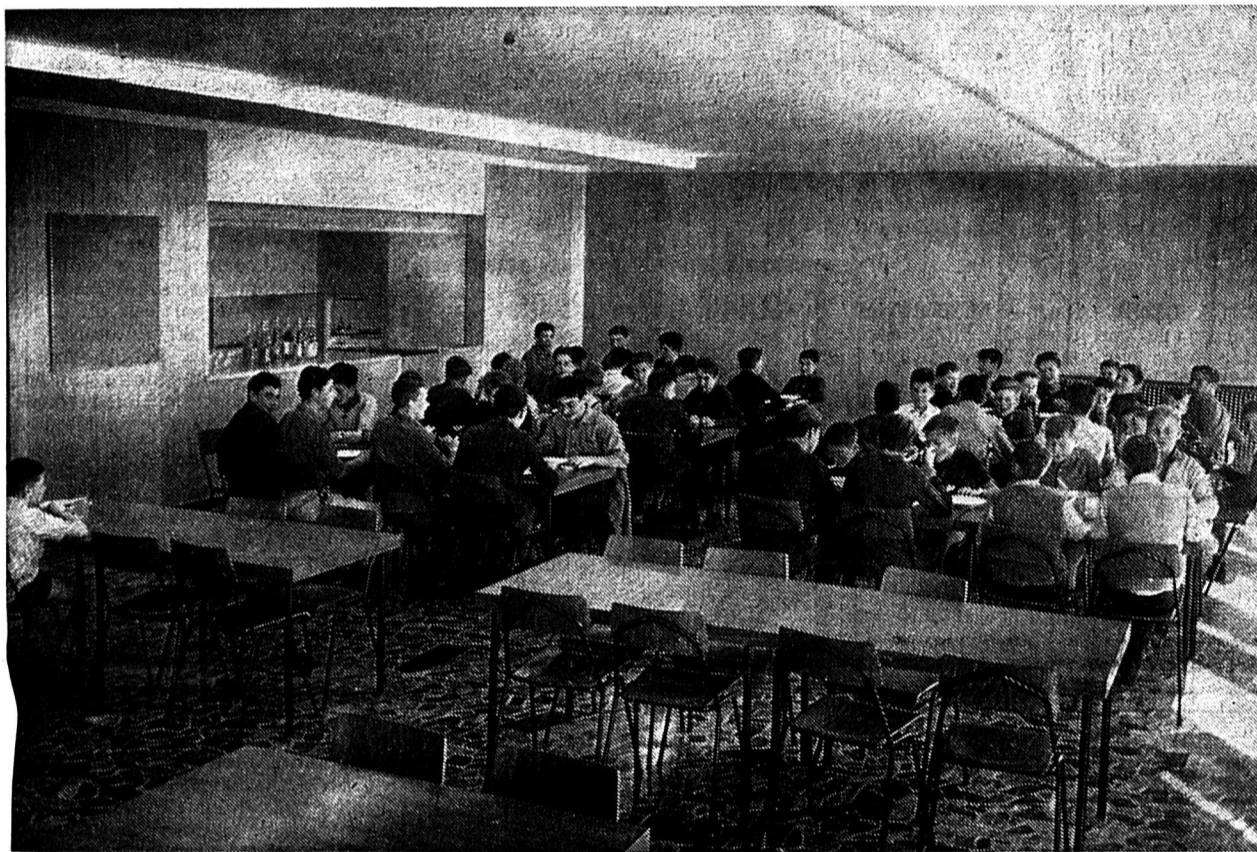
Incontestablement, cette réalisation entièrement valaisanne, tant par les auteurs, que les réalisateurs, fait honneur à la ville, aux communes et au canton.

La cuisine qui sert à préparer les repas des enfants qui restent pour dîner a fort belle allure et comporte toutes les installations adéquates.

Les élèves habitant dans les communes environnantes et ne pouvant pas rentrer pour dîner, peuvent prendre pour la modique somme de Fr. 2.— un repas excellent et fort bien préparé dans le magnifique réfectoire.



PHOTOS SCHMID



Salle de gymnastique.

Entreprise Carrelages et Revêtements

Freddo Rebord Ardon

Carreleurs spécialisés dans la pose de :

CARRELAGES

à filets et frises.
Klinkers, carreaux cassés, mosaïques, cubes de verre.
Confection de dessins et de motifs sur demande.
Revêtement de sol en matières plastiques.

REVETEMENTS

faïences industrielles ou majoliques, grès émaillé.
Mosaïques cubes de verre et de grès, kervits.
Revêtement de toutes pièces, bacs, cuves, lave-mains, douches, escaliers et vouîtes.

ARDON — ROUTE CANTONALE — Tél. (027) 4 13 88



ETUDES :

Exécution de l'ensemble des installations sanitaires.

REALISATIONS :

Installations sanitaires de la salle de gymnastique. Ferblanterie de l'ensemble des bâtiments.

Andenmatten S.A.
Sion

Les appareils de grosses cuisines ont été livrés et raccordés par les

Services Industriels
de Sion

Chauffages à mazout automatiques

Brûleur suisse
de qualité

Duko

Citernes et jauges

Réalisations :

CAMILLE RUDAZ S.A.
INSTALLATIONS CHAUFFAGES
SION

Clivaz-Mudry S.A.

MENUISERIE - SION

a exécuté les travaux de la salle de gymnastique.

Varone

VITRERIE - GLACES - MIROITERIE

SION

SERRURERIE
ET CONSTRUCTIONS
METALLIQUES

Arthur Revaz, Sion

Vitrages - huisserie métallique -
tablettes - jalousies acier et aluminium etc...

Ferd. Lietti S.A.

CARRELAGES
ET REVETEMENTS
SION

Tél. (027) 2 18 05 - 2 38 95

Travaux en marbre du hall et dégagement.

COREGSA S.A.

GENEVE LAUSANNE

16, R. Richemont 12, Passage
Tél. (022) 32 07 35 St-François
Tél. (021) 22 08 12

ALGAFLO
TOUS GENRES D'ISOLATION
SOLS SPECIAUX EN BETON DUR
TOUS GENRES DE CHAPES
SOUS PLANCHERS
REVETEMENTS DE SOLS COULES
P.V.C. BELATEX - FAMATEX

En Suisse -- En Suisse -- En

Questions juridiques : liberté d'association

La liberté d'association fait partie des droits fondamentaux de l'individu en régime démocratique. Tous les citoyens doivent avoir le droit incontesté de se grouper selon leurs aspirations ou leurs intérêts, et tous les citoyens ont le droit de s'affilier aux associations ainsi constituées. Vice-versa, on ne saurait contraindre un citoyen à s'affilier à une association, — à un groupement professionnel, par exemple, — et à lui faire du tort parce qu'il s'y est refusé.

En Suisse, la liberté d'association est garantie à l'art. 56 de la constitution fédérale tout d'abord, laquelle déclare que « les citoyens ont le droit de former des associations pourvu qu'il n'y ait, dans le but de ces associations ou dans les moyens qu'elle emploient, rien d'illicite ou de dangereux pour l'Etat ». Disons en passant que le code pénal se montre sévère à l'égard des « bandes », c'est-à-dire des associations de malfaiteurs ; en Suisse, le code pénal autorise un châtement plus rigoureux pour les délinquants qui faisaient partie d'une bande, et dans d'autres pays, la législation pénale double la peine prévue dans les cas de ce genre.

Les articles 27 et 28 du code civil suisse, consacrés à la protection de la personnalité, garantissent également à l'individu sa liberté d'action. Celui qui subit une atteinte illicite dans ses intérêts personnels, — et la contrainte dont il est question ici en est une — peut demander au juge de la faire cesser. En outre les art. 19 et 20 du code des obligations constituent également une protection de la liberté d'association. C'est ainsi que

si un indépendant, un salarié, est forcé d'adhérer à une convention, cette convention est nulle. Mentionnons enfin la jurisprudence du Tribunal fédéral, aux termes de laquelle les mesures tendant à contraindre un salarié à adhérer à un syndicat déterminé sont illicites, parce que le but et les moyens utilisés sont contraires à l'ordre légal et constituent une atteinte à la personnalité.

On sait que à plusieurs reprises, des syndicats majoritaires ont cherché à nuire à des indépendants ou à des ouvriers, uniquement parce que ces derniers font partie de syndicats minoritaires. Ce sont là des procédés interdits par la constitution fédérale, la législation et la jurisprudence du Tribunal fédéral.

Les efforts entrepris par les syndicats pour obliger des indépendants à adhérer au syndicat majoritaire sont d'autant plus tenaces que le métier est plus rigoureusement organisé. C'est pour cela qu'on a estimé que les dispositions de la c.f. du code civil et du code des obligations n'étaient plus suffisantes dans les conditions actuelles.

Incendie criminel à Rehetobel

REHETOBEL (Appenzel - Rhodes-Extérieures) (Ats). — Une maison a été totalement brûlée au Rosschwendli, à Rehetobel. C'était la propriété de l'agriculteur Johann Konrad Schlaepfer. Il s'agit d'un incendie criminel. Le colporteur Johann Kast, 70 ans, unique locataire, bouta le feu et se donna la mort. L'incendie fut aperçu vers six heures par les voisins, qui alertèrent les pompiers. Ceux-ci trouvèrent l'incendiaire mort dans sa chambre à coucher. L'immeuble était assuré pour 43.200 francs. Le mobilier est aussi resté dans les flammes.

Vieillard tué

ST-GALL (Ats). — Samedi après midi, une voiture de livraison a renversé, en reculant à la Schwanenstrasse à Saint-Gall, un vieillard de 81 ans, M. Emile Hagge, habitant St-Gall. La victime est décédée durant son transport à l'hôpital.

Les nouvelles taxes postales et téléphoniques

BERNE (Ats). — Le referendum n'ayant pas été lancé contre la loi du 9 mars 1962 modifiant certaines taxes postales et téléphoniques, le Conseil fédéral a adopté lundi une ordonnance d'exécution fixant l'entrée des nouvelles taxes au 1er janvier 1963. Les changements concernant notamment la taxe des journaux, la réexpédition et le renvoi de colis non-inscrits et inscrits, les versements et les droits de factage.

En ce qui concerne les taxes téléphoniques, la réforme s'effectuera en deux étapes et sera achevée en cinq ans. L'introduction de la taxation par impulsion périodique entraînera, selon les prévisions établies, une moins-value de recettes d'environ 35 millions de francs par an, tandis que le service des colis postaux et les services financiers devraient rapporter environ 38 millions de plus. Dès l'introduction de la taxation par impulsion périodique, la taxe des conversations locales dans les cabines publiques sera de 10 cts par 3 minutes. On ne pourra donc plus converser indéfiniment pour ce montant. Toutefois, ce changement ne concerne pas les conversations locales des abonnés privés. D'autre part, le tarif de nuit sera étendu aux 24 heures entières du dimanche, concession qui entraînera une diminution de recettes évaluée à 3 millions de frs.

■ PORRENTUROY (Ats). — Alertée par le propriétaire d'une station-service de Courtemaiche, la police est parvenue à arrêter deux Français qui, de nuit, tentaient de s'approprier de l'essence à bon compte. Ils ont été emprisonnés.

Ferme détruite par le feu

HINDELBANK (Ats). — Une ferme d'Hindelbank, située à la Munchringenstrasse et appartenant à M. Rudolf Kilchenmann, a été, dans la nuit de dimanche à lundi, entièrement détruite par un incendie. Le feu s'est très rapidement propagé dans le bâtiment entièrement construit en bois et les quatre membres de la famille du propriétaire, actuellement au service militaire, ont dû quitter la ferme sans rien emporter.

Tout le mobilier ainsi que les machines aratoires, en partie seulement assurées, ont été la proie des flammes. Seul le petit bétail a été sauvé. Les pompiers d'Hindelbank et de Bariswil se sont bornés à circonscrire le sinistre dont les causes sont encore inconnues.

La modernisation et l'extension des magasins à blé

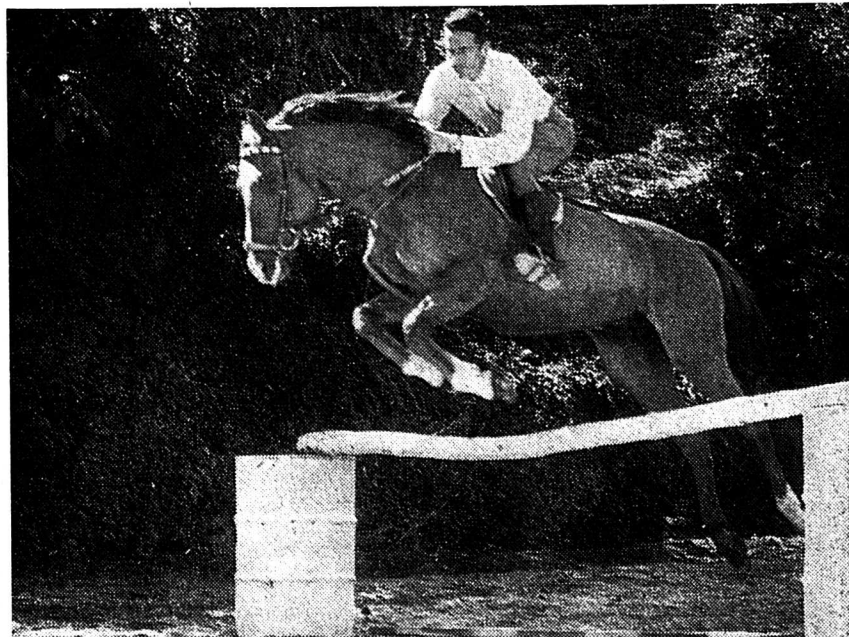
Dans un message aux Chambres, le Conseil fédéral demande des crédits d'ouvrages d'un montant de frs 6.148 millions pour l'aménagement de magasins à blé appartenant à la Confédération. Il s'agit d'une part d'installations permettant de sécher et de gazer le blé dans les silos d'Altdorf et de Brunnen, d'autre part de l'agrandissement du silo de Huttwil.

En plus de ces projets, d'autres améliorations des installations de stockage sont actuellement étudiées par l'administration fédérale des blés; elles visent à remplacer le magasinage en sacs par le stockage en vrac. Sur les quelques 153.000 tonnes qui représentent le volume des magasins et silos appartenant à la Confédération ou loués par elle dans onze localités, 37.000 tonnes ne se prêtent qu'au magasinage en sacs.

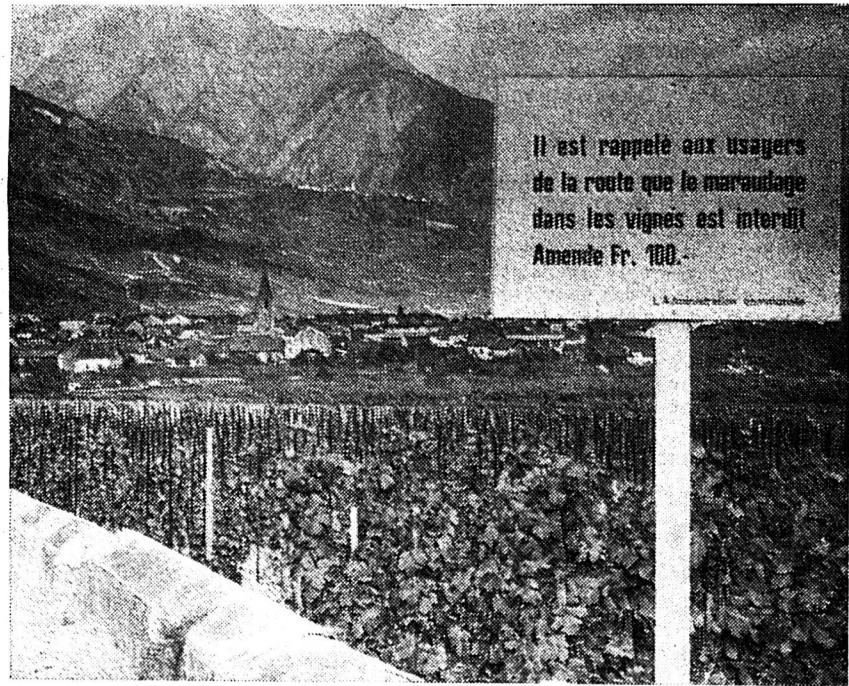
Le Valais en images



Un nouvel incendie a, après celui du mois de juillet, réduit en cendre les 4/5ème du village de Produit. Parmi les décombres fumantes, un homme sauve le seul bien qui lui reste : un matelas.



Chippis a inauguré sa nouvelle écurie des Foulons. Un des promoteurs, M. René Bonvin, conseiller communal de Sierre, dans un superbe saut avec sa jument Djehda, nous démontre les progrès réjouissants que fait déjà l'équitation dans notre canton.



Sur la route cantonale entre Ardon et St-Pierre-de-Clages ont été posés cette semaine ces panneaux. Signe que la vendange est proche? De toute façon les maraudeurs sont avisés que le prix du raisin au kilo risque d'être salé.



Les Walzer, familles valaisannes émigrées du Valais au XIIème siècle, sont revenu cette semaine en Valais portant pour la plupart leurs costumes des régions de domicile (Tyrol, Grisons, ou Val d'Aoste). Si l'on a reconnu parfois des visages de chez nous, le bon coup de coude par contre confirme bien les origines valaisannes. Photos Schmid.

Avec eau de source!



Le «Vivi» passe bien la soif, car il est additionné d'eau minérale de la Source réputée d'Eglisau — garantie de qualité!

Distributeur pour la Suisse romande: Henniez-Lithinée S.A., Henniez

Sensationnelle arrestation à Paris

Le colonel Bastien-Thiry avoue avoir voulu tuer de Gaulle

PARIS (Afp). — C'est à l'issue d'une série d'auditions qui ont duré près de 48 heures que l'ingénieur militaire en chef Jean-Marie Bastien-Thiry, a avoué être le chef suprême de la conjuration contre le général de Gaulle et l'organisateur de l'attentat du Petit-Clamart.

L'ex-polytechnicien avait été appréhendé samedi à la sortie de son domicile à Bour-la-Reine (banlieue parisienne), alors qu'il se rendait à son bureau au ministère de l'Air.

Cette ultime arrestation était l'aboutissement d'un long travail des policiers de la brigade criminelle. Ceux-ci avaient appris qu'un homme, que l'on appelait « le colonel » au sein de la conjuration, avait présidé les conférences préparatoires et était venu sur les lieux de l'attentat du Petit-Clamart.

Les enquêteurs, en collaboration avec les services de sécurité de l'armée, furent ainsi amenés à s'intéresser à l'ingénieur militaire en chef Jean-Marie Bastien-Thiry, qui était un ami de Bougrenet de la Tocnaye.

Dès qu'il fut arrivé au siège de la police judiciaire, quai des Orfèvres, l'ingénieur fut conduit dans le bureau du commissaire Bouvier, chef de la brigade criminelle, qui dirigeait l'enquête depuis les premiers jours.

Lors de la première audition, samedi, Jean-Marie Bastien-Thiry nia et

prétendit qu'il était totalement étranger à la conjuration.

L'interrogatoire reprit hier matin de bonne heure et ce n'est que vers midi que l'ingénieur finit par entrer dans la voie des aveux.

Les policiers avaient saisi, au cours de la perquisition à son domicile, un bout de journal sur lequel était griffonnée une inscription compromettante.

D'autre part, Jean-Marie Bastien-Thiry fut reconnu par certains membres du commando comme étant « le colonel ».

L'ingénieur décida alors de prendre à son tour « toutes ses responsabilités » et déclara qu'il était bien le chef suprême de la conjuration ajoutant qu'il était en relations avec le CNR (Conseil national de la Résistance, organisme d'activités d'extrême droite qui a pris la succession de l'OAS).

Depuis le mois de juin, Bastien-Thiry avait des contacts avec Watin, le

chef de la mission 3 de l'OAS, et le lieutenant déserteur Bougrenet de la Tocnaye, pour la préparation d'un attentat contre le général de Gaulle.

Le « colonel » a présidé plusieurs conférences préparatoires. Il a étudié les horaires des déplacements du chef de l'Etat.

CATASTROPHE EN BELGIQUE
Un institut national s'effondre

BRUXELLES (Afp). — L'Institut national de statistique de la Belgique, où travaillent 140 fonctionnaires et employés, s'est effondré en grande partie lundi matin à Bruxelles, ensevelissant sous ses décombres une vingtaine de personnes.

Le bilan provisoire de la catastrophe s'élevait en fin d'après-midi à 9 morts, dont trois identifiés, 14 disparus parmi les fonctionnaires et employés de l'Institut et 19 blessés. Aucun bilan définitif n'a encore été dressé, car il est possible que d'autres personnes — des visiteurs de l'Institut — figurent parmi les victimes.

Sous les décombres est enfouie également une bonne partie des formulaires du recensement décennal du 31 décembre 1961, qui devra être

éventuellement recommencé. Ce recensement avait donné lieu à de vives controverses politiques.

C'est dans le quartier gouvernemental de la rue de la Loi, où, comme dans toute la ville de Bruxelles, siège provisoire du marché commun et de l'Euratom, des travaux de construction et d'urbanisme sont en cours, que la catastrophe s'est produite à 8 h. 40.

Un bulldozer creusait les fondations derrière le 72 de la rue de la Loi, où un nouveau building doit surgir, lorsque le bâtiment contigu, appartenant au ministère des affaires économiques et abritant les services de statistiques, s'écroula brusquement comme un château de cartes. L'immeuble s'était littéralement fendu en deux et la moitié arrière abattue dans un fracas épouvantable. Fonctionnaires et employés, pris de panique, fuyaient les lieux de leur travail pour échapper au sort de leurs collègues ensevelis sous les décombres.

Le No 70 de la rue de la Loi était dans un état de grande décrépitude, affirmèrent des employés. Depuis le

sur les lieux du drame et dans les environs, en y laissant des déchets de toutes sortes.

C'est pourquoi les magistrats chargés de l'affaire conclurent, au mois de novembre 1956, que cette découverte, comme d'autres « révélations » intervenues après la condamnation à mort de Gaston Dominici, ne permettait pas d'aboutir à une quelconque conclusion.

Si donc Mme Reine Ribo n'apporte pas « un élément nouveau », on ne peut que considérer, du point de vue juridique, que les chances de révision du procès de l'ex-fermier de « la Grand'Terre » sont minimes, pour ne pas dire nulles.

La France est résolue de disposer d'une importante force nucléaire

NEW YORK (Afp). — L'an prochain la France disposera d'une première force nucléaire et en 1970 d'une deuxième force consistant en bombes thermonucléaires transportées par missiles balistiques, estime le ministre français de la défense, M. Pierre Messmer, dans une interview exclusive que publie hier l'hebdomadaire américain « U. S. News and World Report ».

Interrogé sur les intentions et les projets de la France dans le domaine atomique, le ministre français a déclaré que la France était résolue — et résolu plus que jamais — à posséder une force nucléaire car il n'y a pas de défense possible sans armements nucléaires. Le ministre a reconnu la supériorité nucléaire écrasante des Etats-Unis que la France ne pourra jamais égaler. Mais, a-t-il dit, « nous savons aussi que les armes nucléaires américaines, stratégiques et tactiques, sont maintenant soumises à la seule discrétion du président des Etats-Unis et le resteront, mais, aussi forts que soient les liens d'amitié qui nous lient aux Etats-Unis, et en dépit des intérêts communs que nous partageons, nous ne pouvons pas laisser indéfiniment notre défense nationale entre les mains des Etats-Unis. »

Précisant sa pensée, M. Pierre Messmer a indiqué que la France pouvait posséder dans un temps raisonnable une force nucléaire « capable de dissuader tout ennemi qui menacerait son existence ».

« En 1963, a précisé M. Messmer dans son interview à « US News and World Report », nous commencerons à avoir à notre disposition une force nucléaire que nous appelons une force de la première génération. Elle sera constituée de bombardiers supersoniques — Mirage IV — transportant des bombes atomiques dont le prototype militaire a été essayé avec succès le 1er mai 1962. »

Le « monocle » condamné à mort par la cour militaire de justice

PARIS (Afp). — Peine de mort pour André Canal, responsable financier de l'OAS, prison à vie pour Jean-Marie Vincent, chef des plasticiens, telles sont les peines prononcées hier soir par la Cour militaire de justice.

André Canal est cet industriel d'Alger qui se mit à la disposition de l'OAS après l'échec du putsch des généraux. Bon organisateur, spécialiste financier, il fut désigné par Salan comme responsable du maniement des fonds de l'organisation subversive. Connus sous le surnom de « Monocle noir » (borgne, il portait un verre teinté), il fut arrêté dans Paris à la suite d'une imprudence d'un de ses agents de liaison. Lors de son arrestation, il fut trouvé porteur d'un ordre de mission signé Salan, le désignant comme responsable d'un des branches métropolitaines de l'OAS (la mission III).

Quant à Jean-Marie Vincent, il était le responsable des opérations de plastique pour Paris. Avec une vingtaine de jeunes gens (des étudiants pour la plupart), il réalisa une « nuit bleue » (comme à Alger) : 15 explosions de plastic dans la nuit. Les explications de Canal ont fait ressortir que son organisation était plus spécialement aux ordres des généraux, alors que la mission II était aux ordres des colonels (Argoud, Godard, Broizat).

Le candidat du parti conservateur chrétien-social suisse sera désigné jeudi

La session d'automne des Chambres fédérales s'est ouverte lundi soir à Berne devant une nombreuse assistance.

Le Conseil national, présidé par M. Walter Bringolf, a, tout d'abord, pris officiellement connaissance de la démission de M. Jean Bourgknecht du Conseil fédéral. Ses mérites seront évoqués, le jeudi 27 septembre, jour où sera désigné son successeur.

Des députés ont, ensuite, été assermentés : MM. Casimir Huber, chef de l'Ecole-Club Migros, à Berne, qui succède à M. Gottlieb Duttweiler, et M. Raymond Baudère, secrétaire de l'Association de Caritas à Lausanne, qui remplacera M. Paul Frainier.

Le Conseil national a, enfin, accepté trois textes législatifs d'importance tout à fait secondaire.

INTERVENTION DE M. LAMPERT

Quant au Conseil des Etats, il a également pris acte de la démission de M. Jean Bourgknecht. Puis, la Chambre Haute s'est penchée sur l'arrêté relatif au versement d'allocation de subsides pour le transport de marchandises de consommation courante dans les régions de monta-

gne, pendant encore deux ans, soit jusqu'à fin 1964.

M. Marius Lampert, conseiller d'Etat valaisan, est alors intervenu pour demander que ces subsides soient distribués encore pendant 5 ans, les régions de montagne étant particulièrement déshéritées.

Dans sa réponse, M. Hans Schaffner, conseiller fédéral, a donné toutes assurances à M. Marius Lampert, en lui déclarant que le Gouvernement était en train d'étudier la possibilité de faire bénéficier de subsides, à l'avenir, certaines régions de montagne qui seraient particulièrement lésées par les nouvelles dispositions fédérales.

LA REUNION DU GROUPE CONSERVATEUR CHRETIEN-SOCIAL SUISSE

En fin de soirée, le groupe conservateur chrétien-social des Chambres fédérales s'est réuni pour prendre officiellement connaissance de la démission de M. Jean Bourgknecht et pour envisager son remplacement au sein de l'exécutif fédéral.

Le président du groupe, M. Fischer, de Lausanne, a fait un vibrant éloge du conseiller fédéral Bourgknecht dont la carrière s'est terminée tragiquement alors que cet

éminent magistrat était en train de s'acquiescer la reconnaissance du pays par les services qu'il lui rendait. Le groupe s'est rallié à une proposition tendant à donner aujourd'hui mardi aux partis cantonaux l'occasion de présenter leur candidat.

C'est jeudi que le parti conservateur chrétien-social désignera son candidat à la succession de M. Jean Bourgknecht.

On connaît la situation : actuellement, trois candidats sont sur les rangs. M. Roger Bonvin, président de Sion, présenté par le parti conservateur chrétien-social valaisan, M. Ettore Tenchio, présenté par la fraction grisonne et M. Maspoli, présenté par les Tessinois. M. Bonvin sera présenté par M. Marius Lampert.

C'est donc avec un vif intérêt que les Valaisans attendront le verdict du groupe conservateur chrétien-social des Chambres fédérales. Le candidat que notre canton présente est, en effet, de très grande valeur.

Nos espoirs sont donc grands de voir, enfin, arriver au Conseil fédéral un Valaisan d'expression française hautement qualifié.

Ant.

Astronautes des U.S.A. vers la lune

HOUSTON (Afp). — Les noms des neuf astronautes qui auront pour mission de planter le drapeau des Etats-Unis sur la Lune ont été annoncés hier par l'Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace. Il s'agit de :

- Neil Armstrong, 32 ans, civil.
- Commandant d'aviation Frank Borman, 34 ans.
- Lieutenant de marine Charles Conrad, 32 ans.
- Capitaine de corvette James Lovell, 34 ans.
- Capitaine d'aviation James Modvitt, 33 ans.
- Elliot See, 35 ans, civil.
- Capitaine d'aviation Thomas Stafford, 32 ans.
- Capitaine d'aviation Edward White, 32 ans.
- Capitaine de corvette John Young, 31 ans.

Les Russes reviennent sur l'affaire de Berlin et se remettent à attaquer les Occidentaux

MOSCOU (Afp). — L'agence Tass déclare, en se référant à une source autorisée, que la déclaration publiée par les trois puissances occidentales et « prétendant » que Berlin demeure sous l'administration des quatre puissances et la commandantur quadripartite reste en fonctions à Berlin est absolument sans fondement.

Depuis 1948, poursuit l'agence Tass, lorsque la commandantur alliée a cessé de fonctionner par la faute de trois puissances, il n'y a pas d'organes quadripartites pour administrer Berlin.

« La tension qui s'aggrave à Berlin-Ouest, et dont les puissances occidentales endossent l'entière responsabilité, confirme la nécessité d'abolir sans délai la base militaire de l'OTAN à

Berlin-Ouest, qui se trouve à l'intérieur du territoire de la RDA et de la communauté des pays socialistes, base où on prépare des actes d'agression contre les pays précités », déclare l'agence Tass.

L'agence Tass affirme également que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont supprimé la responsabilité et la procédure quadripartites établies à Berlin. Ces pays, dit l'agence, ont introduit un statut spécial d'occupation à Berlin-Ouest, et y ont créé une commandantur militaire tripartite. L'Union soviétique n'a nullement participé aux mesures précitées et ne saurait endosser la responsabilité de leurs conséquences.